

Nous avons l'honneur de vous soumettre par la présente notre rapport sur la gestion exercée au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020.

1. Des comptes annuels

Ce 7^{ème} exercice se clôture par un bénéfice de 11.710 €, grâce aux recettes des 2 centrales solaires et à la gestion de l'éolienne de Marchovelette. Nous décidons d'arrêter les comptes annuels dans les formes suivantes :

	2017	2018	2019	2020
<u>Du bilan</u>	€	€	€	€
Actifs immobilisés (incorporels)	416,66	3.000,00	3.333,33	1.666,66
Immobilisations corporelles	112.699,20	147.518,71	130.615,09	113.711,85
Immobilisations financières	24.514,00	361.364,00	613.675,00	613.675,00
Actifs circulants	643.629,52	476.753,79	251.748,32	290.560,74
Capitaux propres	700.791,71	882.364,42	905.681,42	937.931,42
Dettes	80.467,67	106.272,08	93.690,32	69.972,22
<u>Du compte de résultats</u>				
Ventes & Recettes d'exploitation	8.520,00	57.556,25	92.845,87	56.474,70
Frais d'exploitation	-22.172,84	-48.864,14	-60.622,70	-54.771,89
Résultats financiers	-512,30	-1.494,40	-9.156,17	11.007,43

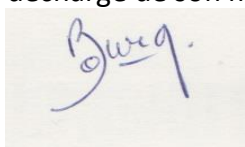
2. Affectation du résultat

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons de répartir le résultat comme suit :

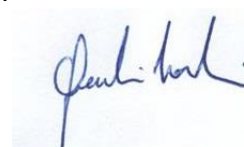
	2017	2018	2019	2020
Perte/Bénéfice de l'exercice	-14.165,14	+7.197,71	23.067,00	12.710,24
Total à affecter	-21.708,29	-14.510,58	+8.556,42	+20.113,31
Affectation :				
Réserve légale 5%	0,00	0,00	-1.153,35	-1.005,65
Dividende proposé 2%	-	-	-	-17.942,50
Perte/Bénéfice à reporter	-21.708,29	-14.510,58	+7.403,07	1.165,16

3. Le conseil d'administration vous propose

- d'approuver le rapport de gestion ;
- d'approuver les comptes annuels ;
- d'accepter la répartition du résultat ;
- de lui donner décharge de son mandat pour l'exercice écoulé.



Roger BOURGEOIS
Administrateur-délégué



Quentin MORTIER
Président du C.A.

Rapport d'activité

Nous avons l'honneur de vous soumettre par la présente notre rapport sur la gestion exercée au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020.

Structure et organisation

- 10 réunions du conseil d'administration (CA) avec participation de coopérateurs
- 1 mise au vert du CA
- 1 Assemblée Générale (AG) ordinaire (par vidéo)
- 2 réunions de la SPV Marchôvent (MOV)
- 1 réunion d'information pour la mise en place des groupes de travail (GT)

GT mis en route	Nombre de réunions organisées
Finance	3
Gouvernance	4
Communication	13
Photovoltaïque	9
Biomasse	1
Éolien	2

- 1 stagiaire (bachelier [HEPN](#) développement durable), support apporté au GT COM
- ouverture de la plateforme [CoopHub](#) pour la gestion des coopérateurs
- engagement d'un gestionnaire de projet à mi-temps
- mise en place d'un comité de gestion opérationnelle (composé de 3 administrateurs) afin de suivre les activités du gestionnaire.

Rapport en ce qui concerne l'émission de nouvelles actions

Un nouvel [appel à l'épargne](#) a été lancé fin mai 2020 (pour une durée de 12 mois) afin soutenir le développement des projets. Le nombre de nouveaux coopérateurs est passé de 730 à 787 entre mai et décembre 2020. Au 31/12/2020, on compte 7.435 parts, soit pour 929.375 euros de fonds propres apportés par les coopérateurs.

Rapport en ce qui concerne les retraits et ventes de parts

Le Conseil d'Administration a été informé des retraits et ventes de parts suivants au 1^{er} semestre 2021 :

- Nombre de retrait : 8 coopérateurs
- Nombre de parts en vente : 144 parts
- TOTAL des remboursements : 18.000 €

Activités des Groupes de Travail

Finance

1. Estimation des fonds / moyens financiers qui seront disponibles à court, moyen et long terme
2. Définition d'une position entre l'équilibre à trouver en ce qui concerne :
 - l'intérêt de développer de nouveaux projets de production / économie d'énergie
 - la nécessité d'assurer une certaine rentabilité afin de maintenir la pérennité financière de la coopérative
3. Vérification, en fonction des moyens financiers disponibles, de la possibilité d'engager du personnel / payer des sous-traitants
4. Définition d'une politique de rémunération du capital.

Gouvernance

1. Révision des statuts
2. Révision du règlement d'ordre intérieur

Communication (COM)

1. Rénovation et mise à jour du [site Internet](#)
2. Promotion de l'appel à l'épargne :
 - Mailing aux coopérateurs
 - Journaux communaux
 - Réseaux sociaux
 - Flyers toutes boîtes
 - Bâches publicitaires
3. Communication plus fréquente vers les coopérateurs (Mailchimp), dont un résumé des réunions mensuelles du CA
4. Elaboration de [capsules vidéo](#) :
 - présentation de la coopérative
 - appel à coopérateurs
 - appel à candidature pour le conseil d'administration
5. Enquête sur l'affiliation des coopérateurs à Cociter
6. Campagne d'information à propos du projet d'éolienne à St Germain.

Photovoltaïque (PhV)

1. Acquisition des compétences nécessaires pour développer un projet
2. Prospection en vue d'identifier de nouveaux sites de production (PME, exploitations agricoles, surface commerciales, institutions publiques)
3. Monitoring de la production et de la consommation des installations PhV existantes à la Cuisine des Champs et la Brasserie de Marsinne
4. Développement d'un projet mixte photovoltaïque / chaudière bois à la [Fabrique Circuit Court](#) (Suarlée). La chaudière bois va être installée par [Coopeos](#) ; l'installation PhV est en attente de la nouvelle réglementation en ce qui concerne les communautés d'énergie

Biomasse

1. visites d'unités de biométhanisation organisées par [Valbiom](#)
2. suivi du projet « [BQP](#) » de Farciennes

Eolien

1. Gestion de l'éolienne de Marchovelette via MOV :
 - a. suivi du fonctionnement et de la production
 - b. vente de l'électricité produite et gestion financière
 - c. élaboration d'un nouveau contrat de maintenance
2. Promotion du projet Agie : éolienne à St Germain
3. Projet de Boneffe :
 - a. création de la société d'exploitation Zéphyr (mars 2021)
 - b. le chantier a démarré en février 2021. Les travaux ont ensuite été arrêtés de mars à août pour assurer la tranquillité des oiseaux durant la période de nidification
 - c. les fondations seront réalisées en automne afin de pouvoir accueillir les éoliennes pour la fin de l'année
 - d. l'éolienne citoyenne, dans laquelle Champs d'Energie est actionnaire à hauteur de 20%, commencera à produire de l'électricité au printemps 2022
4. Etude et suivi d'autres projets éoliens dans les environs (Courrière, Eghezée, Grand Leez, ...)
5. Participation à des réunions d'information préalable (RIP) de nouveaux projets.

Planning 2021

- Un nouvel appel à l'épargne sera lancé dès que possible après la fin du précédent, notamment pour permettre aux nouveaux coopérateurs de bénéficier d'un avantage sur leur affiliation chez Cociter.
- La collaboration avec les instances communales va être renforcée, tant à Fernelmont qu'avec celles des communes avoisinantes.
- Le GT Finance et le GT Gouvernance ont remis chacun un rapport au CA ; ces derniers seront présentés lors de l'AG. Les activités de ces GT sont donc terminées.
- Le GT COM poursuivra ses activités. L'accent sera mis notamment sur la promotion de Cociter (peut-être dans le cadre d'un achat groupé) et de l'appel à l'épargne (l'accent sera mis sur les nouveaux projets en cours de développement).
- Le GT PhV poursuivra ses activités de prospection et de développement de nouveaux projets. Il est prévu notamment de travailler avec [Paysans Artisans](#) pour une installation photovoltaïque sur le toit d'un nouveau bâtiment en cours de construction pour leur siège à Floreffe.
- Le GT Biomasse devrait progressivement développer ses activités, notamment :
 - Plantation de haies
 - Collecte de « déchets » de bois
 - Implantation de chaudières-bois
 - Développement de la biométhanisation
- Le GT Eolien continuera de suivre le développement de nouveaux projets, notamment avec les coopératives partenaires dans le cadre du parc de Boneffe. Il étudiera également le rendement et la rentabilité financière du petit éolien.
- Un GT sensibilisation devrait être mis en place avec notamment comme objectif de donner de l'information dans les écoles.

Travail de collaboration

1. partenariat avec les coopératives [Hesbenergie](#) et [Nosse Moulin](#) dans le cadre de projets éoliens
6. participation active au CA de la fédération [REScoop W](#)
7. suivi du développement de l'application « [Coophub](#) » pour la gestion des coopérateurs
8. participation au CA de [COCITER](#) (coopérative de vente d'électricité renouvelable)
9. suivi du travail de [Coopeos](#) (chaufferies industrielles alimentées par des déchets de bois), visites de réalisation et collaboration sur le projet de la Fabrique Circuit Court.

Visibilité

- 1 [newsletter](#) envoyée aux coopérateurs et sympathisants
- 10 emails envoyés aux coopérateurs ([Mailchimp](#)) et sympathisants
- Article Vers l'Avenir sur l'éolienne de Marchovelette (25/07/2020)
- Article sur l'appel à l'épargne dans le [bulletin communal de Fernelmont](#) (09/2020)
- Article sur l'appel à l'épargne dans la partie « agenda » de [Namur Magazine](#) (09/2020)

Evénements

1. Participation au salon HOPE.

Valorisation de la participation de Champs d'Énergie dans COCITER

Champs d'énergie a investi € 45.000,- dans COCITER. L'activité de Cociter est un prolongement essentiel de notre activité : Champs d'énergie au travers de MÔV produit de l'électricité verte ; Cociter achète cette électricité verte aux coopératives wallonnes et la revend aux coopérateurs de Champs d'énergie, c'est le circuit court de l'électricité verte. Certes, Cociter a connu des pertes pendant ses premières années : en fin 2017, les pertes cumulées s'élevaient à 77% du capital de Cociter, fin 2018, c'était 40% du capital, et en fin 2019, 32% du capital grâce au boni de l'année. A fin 2020, sur base des chiffres provisoires en notre possession, les pertes représentent environ 30 % du capital. En logique comptable nous devrions déprécier notre placement financier du même pourcentage, soit un montant de +/- 13.500 €.

Cependant, considérons la situation autrement : le capital total de Cociter suit la croissance de ses ventes : € 400.000 fin 2017, € 760.000 fin 2018, € 1.102.000 fin 2019 et 1.359.500 à fin 2020.

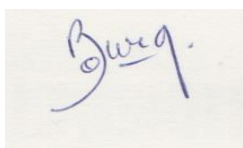
Vu l'accord de l'ensemble des coopératives sur les mesures de soutien que nous avons validées en CA de Champs d'énergie le 25/01/21 et ensuite acceptées en AGE de Cociter le 9/02/21 ;

Vu l'amélioration attendue des résultats de Cociter, la solidité de son capital et l'évolution rapide de ses fonds propres, le Conseil d'Administration de Champs d'énergie décide de ne pas prendre de réduction de valeur sur cette participation.

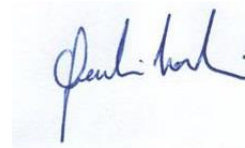
Champs d'énergie ne possède que 3.3% du capital de Cociter. Mais pour nous, cette participation est stratégique. Champs d'énergie est invité à chaque Conseil d'Administration de Cociter et des coopérateurs de Champs d'énergie apportent une aide ponctuelle, comme bénévoles, à la promotion de Cociter dans notre région.

Champs d'énergie exerce bien une influence notable et durable sur Cociter, ce qui justifie ainsi au bilan le titre de "participation" (284) pour cet investissement et pas celui de « placement financier ». (50/53)

Le présent rapport est signé par les Administrateurs-délégués.



Roger BOURGEOIS



Quentin MORTIER